

Mémoire et références d'activité comme architecte publique du Parc national des Cévennes

PREAMBULE	1
QUELQUES PROJETS CONSTRUITS PARMIS D'AUTRES ENTRE 2000 ET 2018	3
GITE D'ETAPES A AIRE DE COTE, 48400 BASSURELS SUR L'AIGOUAL (2000-2003).....	3
MAISON ET BERGERIE-GRANGE A CROSGARNON 48400 VEBRON SUR LE CAUSSE MEJEAN (2000-2003).....	3
MAISON ET MUSEE A LA ROQUETTE –48110 MOLEZON DANS LA HAUTE CEVENNE (2001-2004).....	4
MAISON DU PARC DE L'AIGOUAL, COL DE LA SERREYREDE – 30330 VALLERAUGUE (2000-2004).....	4
MAISON DU PARC DES CAUSSES ET DES GORGES, ATELIER ET FOUR – 48150 HURES LA PARADE (2007-2012)	5
CINQ CABANES PASTORALES PARC NATIONAL POUR LES BERGERS EN ESTIVE (2015-2018).....	5
AMELIORATION ENERGETIQUE ET ACCES HANDICAPES	6
AMENAGEMENTS, SITES ET PAYSAGES	6
<i>Travail au long court sur la restauration de patrimoine bâti non protégé</i>	6
QUELQUES PROJETS D'ECRITURE	8

Préambule

Architecte public au parc national des Cévennes du 1^{er} janvier 1998 au 31 mai 2018, j'ai eu la chance d'intégré en tant que responsable le plus petit et le plus efficace service du Parc national qui gérait à trois personnes, depuis vingt-cinq ans :

- La mission réglementaire encadrant les projets et intentions publiques, privés et agricoles des habitants et acteurs de ce seul Parc national habité depuis le 3 septembre 1970 jusqu'à la création de celui de Réunion en 2006 – plus de 200 autorisations administratives du droit des sols concernant le bâti et les travaux publics, avec dessins (plus de 4 000 jusqu'à la fin de ce service aux habitants en 2018) et conseils pour les pétitionnaires et suivis d'exécution des travaux.
- Gestion de l'attribution et le suivi de réalisation et des dépenses, avec dessins, conseils et étude de faisabilité pour plus de 300 000 € annuels de soutien au bâti vernaculaire, à la lauze, à la pierre sèche et au patrimoine non protégé ;
- De l'ordre de 1 000 000 € de travaux annuels sur les projets spécifiques portés par l'établissement sur ses quarante propriétés où nous étions maître d'œuvre et assistant à maître d'ouvrage montant et suivant les dossiers de financement collatéraux et gestionnaires techniques de l'entretien, amélioration et mises aux normes de ces propriétés immobilières et foncières.
- L'accompagnement de toutes les étapes de réformes, de recadrage et évolution des règles administratives et sectorielles du Parc national.
- Soutien dans la durée des filières des *lauziers* carriers et couvreurs et des bâtisseurs en pierre sèche, en particulier après la création en 2000 de l'association des « artisans bâtisseurs en pierre sèche » – ABPS –, puis, en 2012 après celle des « artisans lauziers couvreurs » – ALC – reconnues au moins nationalement et qui ont organisé leur deuxième « rencontre de la lauze et la pierre sèche » après celle du printemps 2018, les 2-4 février 2024 à Mende.

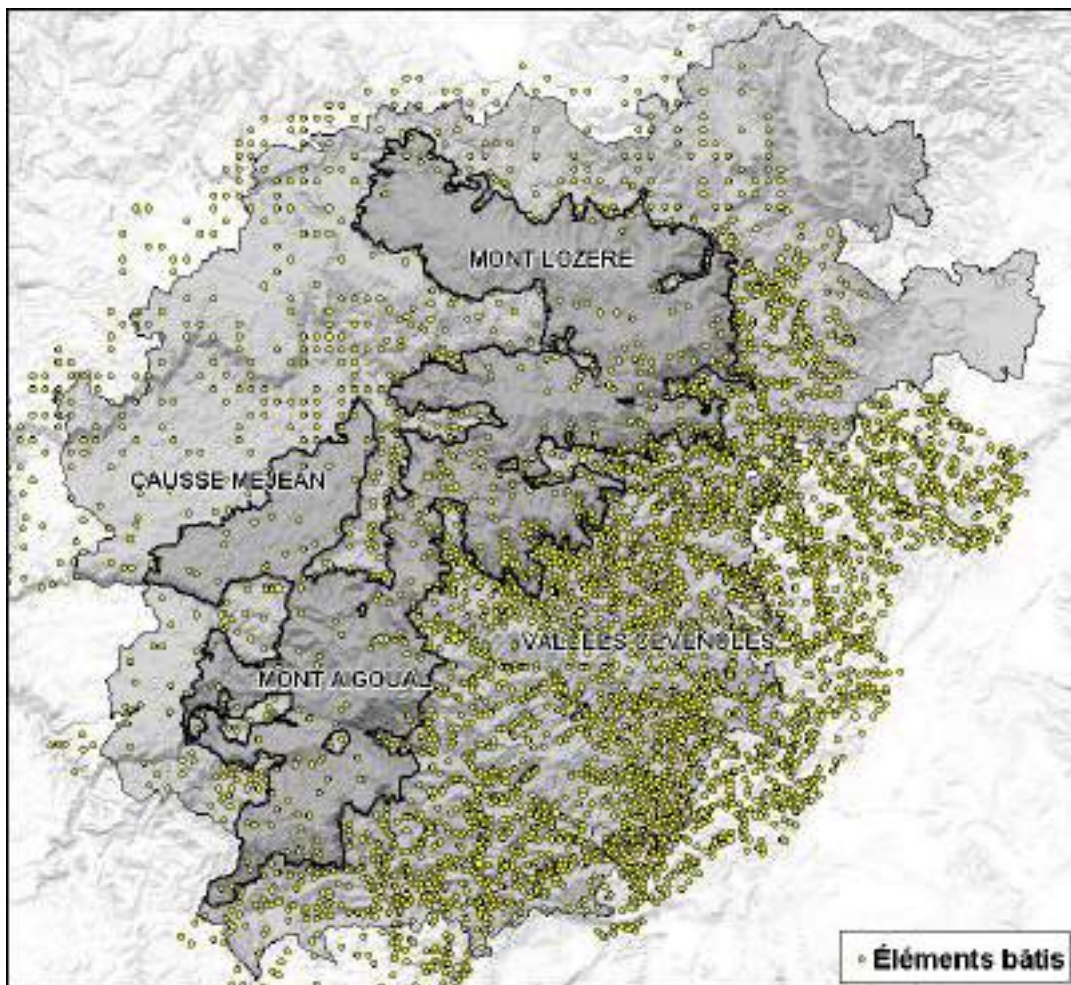
Cette situation exceptionnelle, où j'ai continué à la fois de plonger dans la sphère administrative publique d'Etat – juste après neuf mois dans une agence d'urbanisme intercommunautaire – et de pratiquer mon métier d'architecte constructeur en affinant mon appétence et mes savoir-faire entre patrimoine et écoconstruction, résultait d'un fait : dès avant et après la création du Parc national des Cévennes, les sages de Lozère et les hommes de l'administration surent implanter cet établissement public à caractère administratif dans ces hautes terres de résistance à l'Etat, entre autres, à partir d'une garderie issue de ses rangs de lozériens et gardois – la plupart n'ayant que le certificat d'étude à l'époque mais étaient né là –, puis en asseyant dans la durée une équipe de sachant en architecture et travaux publics, pour faire passer dans les mœurs l'obligation d'une

autorisation de travaux « pour chaque motte de terre bougée dans le cœur du Parc », comme me furent raconté à mon arrivée de manière exagérée mais illustrative les fondements de notre mission.

Alors que mes amis d'études faisaient chacun leur parcours, au gré de leurs compétences et opportunités, j'ai pu me faire adopter par l'équipe de deux anciens déjà en place et, à travers et avec eux, à la fois connaître par moi-même ce qu'administration d'Etat veut dire dans un pays de résistants et parfaire mon métier d'architecte qui instruit, construit et épaula ses « clients » – terme qui fut utilisé de manière un peu cynique par la direction du Parc à partir des années 2010, au début de la réforme des parcs nationaux, pour désigner les habitants du cœur du Parc national qui ne sont en rien cela mais des habitants d'une terre que l'Etat a classé comme joyau national, à leur dépend mais également à leurs profits.

Dans tout espace protégé, la logique est que les habitants et la terre s'enrichissent en valeur capitalistique, même si les habitants ne s'en rendent pas compte ou le refuse, ou plus grave ne peuvent suivre cet enrichissement. Et si cet argument était utile pour les planteurs de l'institution, il n'en reste pas moins que ce sont eux, les 700 habitants permanents du cœur protégé, dont plus d'un tiers sont des paysans-agriculteurs, qui font et entretiennent de fait ce joyaux. Et ce travail pieds à pieds pendant 20 ans auprès des habitants et communes du cœur, dont 3 000 résidents secondaires et touristes à la belle saison, m'a appris à souvent dégoupiller des grenades avant qu'elles n'exploient dans les bureaux de la direction du Parc. Je suis devenu là négociateur. Et écrivain également. Au sens où l'on écrit beaucoup dans l'administration et où les réformes et programmes qu'on impose ou que l'on veut voir naître demande beaucoup de salive et d'écrits.

La carte suivante avait été produite au moment de la réforme des parcs nationaux et la volonté de l'Etat (ministère de tutelle) de connaître la densité et l'importance des lieux-dits habités dans le cœur du Parc national (en gris foncé, à 90 % installé en Lozère). Au Sud-Est le piedmonts cévenole d'Alès, Anduze et Le Vigan, 2^{ème} sous-préfecture du Gard. Entre mont Lozère et cause Méjean, le territoire de Florac, seule sous-préfecture et au Nord, celui de Mende, préfecture.



Quelques projets construits parmi d'autres entre 2000 et 2018

Gîte d'étapes à Aire de cote, 48400 Bassurels sur l'Aigoual (2000-2003)

Ancienne ferme des eaux et forêt à plus de 1 000 mètres d'altitude dans le cœur du Parc sur l'Aigoual, propriété de l'établissement, transformée en 1970 en gîte d'étapes pédestre et équestre, réaménagé et étendu en 2000 en vertu de l'évolution des normes de confort et d'hygiène des bâtiments recevant du public (45 lits contre 54 à l'origine), remise aux normes de l'AEP, plus important champ photovoltaïque domestique à l'époque produit par le FACE (fonds d'amortissement des charges électrique) – 450 000 € TTC pour 700 m² de surface utile, dont dossiers de financements.



Maison et bergerie-grange à Cros garnon 48400 Vébron sur le causse Méjean (2000-2003)

Sur les terres d'une ancienne ferme caussenarde acquise par le Parc en 1996, en périphérie du cœur, construction, entre 2000 et 2002, de trois bâtiments d'exploitation neufs et restauration d'une maison d'habitation caussenarde en calcaire et lauze de calcaire, pour un couple d'agriculteurs choisi sur concours. Savoir-faire traditionnels et intégration soignée dans le paysage, matériaux recyclables et récupération des eaux de pluie – 600 000 € TTC pour 2 500 m² de surface utile de bergeries, hangar et grange et 250 m² d'habitation et ses annexes, dont dossiers de financements.



Maison et musée à La Roquette –48110 Molezon dans la haute Cévenne (2001-2004)

Propriété foncière dans le cœur confiée par le CCAS de la commune au parc national en 1974, comprenant deux anciens mas cévenoles. L'un dédié à l'habitat adaptée à l'accueil d'une famille et l'aménagement de chambre d'hôtes. L'autre dédié à l'accueil culturel, restauré pour la mise en place d'une exposition vivante et gratuite sur la mémoire orale cévenole. Savoir-faire traditionnels et technologie de spectacle moderne et innovante – 450 000 € TTC pour 250 m² de surface utile habitée et 140 000 € TTC pour 100 m² d'exposition et film autour de la mémoire orale, dont dossiers de financements.



Maison du Parc de l'Aigoual, col de la Serreyrède – 30330 Valleraugue (2000-2004)

Ancienne ferme des eaux et forêt à plus de 1 000 mètres d'altitude, dans le cœur, côté Gard, en gestion au parc national dès 1970, espace d'accueil touristique et de bureaux pour l'établissement. Le pôle architecture a eu la mission dès 2000 de monter un programme architectural et muséographique pour redonner un élan d'accueil à la structure – 800 000 € TTC pour une surface utile de l'ordre de 600 m², dont dossiers de financements.



Maison du Parc des causses et des gorges, atelier et four – 48150 Hures La Parade (2007-2012)

Le Villaret, en périphérie proche du cœur sur le causse Méjean, lieu également de la préservation de chevaux de Przewalski par l'association Takh, a vu l'installation de la maison Parc des causses et des gorges dans une ancienne petite ferme partiellement en ruine. Restauration fidèle de l'état initial, la plus écologique possible (chaux chanvre, récupération des eaux de pluies, lauze calcaire, ...), puis restauration du four et de la remise qui avait été achetés en même temps en 2001 à l'association Takh – 320 000 € TTC pour 120 m² de surface utile.



Avant



après

Cinq cabanes pastorales Parc national pour les bergers en estive (2015-2018)

Programme global de cinq cabanes dans les hautes terres non habitées du cœur, sur les propriétés du Parc, pour cinq groupements pastoraux sur les 19 que suivaient et animait le Parc sur l'ensemble du territoire. Depuis les discussions des besoins à la réalisation en passant par les dossiers de subventions, conceptions et livraison de cabanes simples, fonctionnelles et écologiques (pierres schiste et granite, bois, lauzes de schiste, liège, photovoltaïque, récupération des eaux de pluie...) – entre 130 à 140 000 € TTC de coûts pour 55 m² habitables + 15 m² en loggia au Sud et 5 m² au Nord pour le matériel pastoral.



Amélioration énergétique et accès handicapés

Parmi de très nombreux chantiers d'entretien ou amélioration des quarante propriétés du Parc, le Château de Florac, siège du parc : (2009) étude technique d'amélioration thermique, menuiseries, isolation écologique intérieure chaux chanvre et chaufferie au bois pour le siège de l'établissement et la mairie de Florac (réalisation 2011 / 300 000 €) ; rampe handicapés et aménagement de la cour et du jardin du château (120 000 €).

(...)

Aménagements, sites et paysages

Travail au long court sur la restauration de patrimoine bâti non protégé

Les toitures en Lauzes

Lauze calcaire à Plaisance, Gorges du Tarn ; lauze de schiste à Saint-Germain-de-Calberte



Les ponts anciens

Pont XVII^{ème} sur le mont Lozère (dans la combe des cades)



Pendant

... après

Pont XVII^{ème} cévenol (Sainte-Croix-valles-française) avant ... après



Le patrimoine non protégé public et privé

Toiture enneigée, sol et charpente d'un four communal XV^{ème} sur le mont Lozère (Col du Masseguin)



Des projets en partenariat avec les bâtiments de France

Rampe handicapés en pierre sèche, la plus importante de la Région, pour l'accessibilité d'un monument historique, Notre dame de Valfrancesque à La Boissonnade – 48110 Moissac-vallée-française –, pour la commune propriétaire. En partenariat avec le services des bâtiments de France de Mende, assistance technique (dessin et chiffrage pour subvention faite par le service) – 160 000 € HT de travaux.



Quelques projets d'écriture

2008-2010 : Carnet technique illustré des quarante propriétés du Parc national qui avait pour but d'améliorer la programmation de travaux annuels et les objectifs d'avenir du patrimoine de l'établissement que représentait cette richesse immobilière et foncière dont le Parc national avait à la fois hérité par des administrations (eaux et forêt en particulier) qui s'étaient « débarrassé » à l'arrivée de la nouvelle administration et qui avait permis également à celle-ci d'animer le territoire et de montrer l'exemple.

2010-2012 : Préparation des nouvelles règles des travaux et construction dans le cœur du Parc national à l'occasion de la réforme des parcs nationaux et leurs nouveaux décret de publication. Travail pendant plusieurs années avec le ministère de tutelle, les instances internes de l'établissement public et les habitants du territoire pour l'animation et la conception de ce travail en commission architecture et sites du PNC. Gros travail d'écriture, de synthèse de quarante ans de travail par la mission architecture, analyse des lois du droit des sols et de l'environnement avec les autres administration (Equipement, Agriculture, Ecologie,...), ...

2008-2010 : Le livre des 40 ans du Parc « MAISONS des CEVENES ». L'esprit du mariage entre l'aujourd'hui et l'hier est un des axes centraux du livre, co-réalisé par les architectes urbanistes Hélène Bouchard-Seguïn et Gautier Lacanal et les services architecture et culture du PNC, sur le patrimoine ancien du cœur du parc, édité au *Presse du Languedoc* en septembre 2010. Pierre blanche du travail de quarante ans des équipes du parc national en matière de sauvegarde du patrimoine architectural des hautes terres de la Cévenne.



2012-2018 : conception et suivi d'un programme inédit avec le Commissariat général de l'équivalence des territoires du Massif central (CGET, ancienne DATAR) pour la sauvegarde et la consolidation de filières autour des métiers de carriers et de couvreurs en lauze de schiste et de calcaire – cf. création puis accompagnement des associations professionnelle des artisans lauziers couvreurs (ALC) et des bâtisseurs en pierre sèche (ABPS) ; étude économique ; création de réseau ; organisation de colloque, ...

Travail de quatre ans qui m'a emmené dans tout le Massif Central jusqu'en Quercy, Corrèze et Bourgogne, presqu'en Corse même, dans les derniers lieux où de la lauze et de l'ardoise ont été produites depuis des siècles.

Le projet a vu la résurgence de quelques points de production (en Aveyron et Lozère). Des systèmes de micro-carrière ont été mis en place en Lozère, Aveyron, Quercy, Bourgogne. Des thèses de recherches scientifiques sur le matériau ont été mené et un colloque sur le sujet a été organisé par le PNC en avril 2018.

Une note sur l'avenir de la lauze a été le point de clôture de ces vingt ans passés au service du Parc national et surtout de son territoire.